



---

La salle Zoom est dotée d’une fonctionnalité chat, une fenêtre qui s’ouvre en bas de votre écran. Assurez-vous de changer le menu déroulant pour inclure tous les participants afin que tout le monde puisse voir votre message. Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire, veuillez le taper dans le chat en ajoutant au début ou à la fin de votre phrase le mot « Question » ou « Comment », question ou commentaire. Merci d’être bref.

Le service d’interprétation simultanée sera disponible pour le GAC dans les six langues des Nations Unies plus le portugais, à travers à la fois Zoom et la plateforme d’interprétation simultanée à distance de Congress Rental Network. Les participants sont encouragés à télécharger l’application Congress Rental Network suivant les instructions affichées dans le chat de Zoom ou dans le document contenant les détails de la réunion disponible sur la page web où figure l’ordre du jour du GAC.

Lorsque vous entrez dans la salle Zoom, veuillez vérifier que votre micro est désactivé. Si vous souhaitez parler, levez la main dans la salle Zoom. Quand vous prendrez la parole, assurez-vous d’avoir mis en mode silencieux tous vos autres dispositifs. J’aimerais dire que les participants à distance ne peuvent pas désactiver ou activer leur micro pendant cette séance. C’est l’équipe technique qui fera cela. S’il vous plaît, mettez en muet tous les autres dispositifs, y compris l’application Congress Rental Network.

S’il vous plaît, parlez clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos.

---

Finalement, cette séance, comme toutes les autres activités de l’ICANN, est régie par les normes de conduite requises par l’ICANN. Vous trouverez pour référence le lien vers cette politique sur le chat.

En cas de perturbation Zoom de cette séance, l’équipe technique va mettre en muet tous les participants.

Maintenant, je vais passer la parole à Manal Ismail, présidente du GAC. Manal, vous avez la parole. Je vais demander à l’équipe technique de bien vouloir activer le micro de Manal s’il vous plaît. Manal, votre micro est activé.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Vous pouvez m’entendre ?

GULTEN TEPE : Il y a un écho sur votre ligne, Manal.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Est-ce que vous m’entendez ?

GULTEN TEPE : C’est parfait.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Très bien. Désolée de cela.

Bonjour à tous, bon après-midi ou bonne soirée à tous. Je vais ouvrir la séance plénière de cette réunion ICANN68 du 22 juin. La séance va

---

durer une heure, de 10h00 à 11h00 heure de Kuala Lumpur. Cela fait un moment que nous ne nous voyons pas personnellement. J’espère que vous êtes tous en bonne santé, de même que vos familles. Merci de votre participation dans ces circonstances difficiles et dans ce fuseau horaire qui peut être aussi un peu difficile pour certains de nos membres.

Si vous pouvez voir mon écran, vous verrez quelles sont les politiques anti-harcèlement applicables à notre séance et les normes de conduite requises par l’ICANN. En bas, vous avez notre adresse courriel si vous souhaitez nous contacter. Pouvons-nous passer à la diapositive suivante ?

Pendant cette séance, nous allons aborder certaines questions administratives pour vous aider à participer à la réunion de la manière la plus confortable possible. Nous allons donc voir le programme du jour, nous allons voir quelles sont les séances principales, quelles sont les séances intercommunautaires et nous allons également passer en revue le processus que nous allons suivre pour rédiger le communiqué du GAC.

Notre réunion du GAC aura lieu du lundi 22 juin jusqu’au jeudi 25 juin. Les heures de travail sont de 10h00 à 17h30 heure de Kuala Lumpur, soit de 2h00 à 9h30 UTC. Je m’excuse d’avance auprès de tous ceux pour qui ce fuseau horaire est un peu difficile.

Nous commençons habituellement notre séance avec un tour de table. Mais étant donné le format virtuel de cette séance, nous allons faire l’appel à partir de notre liste de participants sur le chat de Zoom.

---

Donc nous invitons les membres du GAC et les observateurs à bien vouloir s’identifier sur le chat de Zoom en mettant le mot « GAC » à côté de leur nom. Cela va faciliter pour nous l’élaboration de la liste de présence. Toutes nos séances sont ouvertes et peuvent avoir la participation d’autres membres de la communauté.

Pour demander la parole, veuillez lever la main dans la salle Zoom et Gulten vous expliquera de manière plus détaillée les fonctionnalités qui sont disponibles dans la salle Zoom. Comme Gulten l’a dit, quand nous allons vous passer la parole, nous vous demandons de bien vouloir dire clairement votre nom, de parler clairement et à un rythme raisonnable et près du micro.

Nous sommes vraiment ravis de vous accueillir. Nous avons le plaisir d’avoir l’interprétation simultanée dans les six langues des Nations Unies et la transcription en temps réel.

Lors de la réunion précédente, nous avons eu un service d’interprétation simultanée à partir du bureau de Los Angeles. Maintenant, nous allons avoir le service d’interprétation simultanée mais les interprètes vont travailler depuis leur maison. C’est une configuration très compliquée et j’espère que cela va très bien fonctionner pour tous.

Si vous avez des questions, n’hésitez pas à lever la main à tout moment pendant la présentation.

---

Gulten, est-ce que vous voulez passer en revue les capacités techniques ? Je pense que ce serait bien de le faire maintenant. Est-ce que je vous passe la parole ?

GULTEN TEPE :

Bonjour à tous. Je suis ravie de vous voir.

Nous allons passer en revue certains points importants pour pouvoir avoir une réunion qui se passe dans les meilleures conditions. Vous voyez l’ordre du jour sur l’écran.

Tout d’abord, souvenez-vous de rentrer dans le site web du GAC, comme vous le voyez à droite sur l’écran. Vous voyez qu’il est écrit « Welcome Gulten », ce qui veut dire que je suis déjà sur le site. Autrement, vous n’allez pas pouvoir avoir accès à certains contenus du site car certains contenus ne sont pas publics. Après la séance, certains contenus pourront être vus par le public.

Quand vous cliquez sur la première séance du GAC, vous allez voir s’afficher la page suivante. Nous avons déjà publié les documents d’information en anglais avec leur traduction. Vous allez voir une partie qui dit « Détail des séances », *Session details* en anglais. Et vous voyez également les informations pour appeler par le téléphone. Vous voyez également les informations qui ont été distribuées la semaine dernière.

Quand on passe à la page introduction de l’ordre du jour, vous voyez dans cette partie introduction, vous allez trouver le lien vers le

---

document PDF du programme de l’ICANN68 et tous les liens pour les salles Zoom et la transcription en temps réel RTT.

Comme nous le faisons d’habitude, nous publions les documents d’information en tant que fichiers ZIP et également dans un seul document PDF. Si vous avez raté la séance, je vous recommande d’aller sur la page des réunions de l’ICANN où vous trouverez les enregistrements des séances. Je vais partager le lien vers cette page sur le chat du Zoom. Vous voyez ici la partie qui correspond à l’emploi du temps, donc vous voyez tous les détails que vous pouvez trouver sur cette page.

Pour ce qui est de la salle Zoom, vous êtes familiarisés avec cette configuration mais pour rappel, vous verrez la partie « participants » lorsque vous cliquez sur la main et vous allez être mis sur la liste d’attente. Et dans ma présentation, j’ai rappelé aux membres du GAC et aux observateurs de bien marquer le mot « GAC » à côté de leur nom sur la liste de présence du GAC sur Zoom ; merci d’avoir fait cela.

Et vous devez savoir que nous avons les services d’interprétation simultanée qui seront fournis. Donc un grand merci à notre équipe linguistique et à tous nos interprètes pour leurs efforts.

J’espère que tous les participants à distance ont pu télécharger l’application de Congress Rental Network dans leur dispositif mobile. Cette plateforme est une plateforme d’écoute uniquement qui remplace les écouteurs que vous avez généralement dans les réunions présentiels. Nous vous recommandons d’avoir un autre dispositif pour écouter l’audio des interprètes. Il est possible d’avoir la salle

---

Zoom et l’application sur le même dispositif, mais cela peut créer des confusions en termes d’audio.

Vous pouvez suivre des directives très simples. Avant de parler, assurez-vous de bien avoir allumé le micro, ce que l’équipe technique fera pour vous. Et lorsque vous aurez fini votre intervention, ils vont vous remettre en muet. N’oubliez pas d’informer le public si vous allez parler en une langue autre que l’anglais et ainsi, les interprètes pourront se préparer. N’oubliez pas en même temps de bien vouloir dire votre nom au moment de prendre la parole. Ne parlez pas trop près du microphone étant donné que cela crée une interférence. Désactivez le son sur tous vos autres dispositifs, à savoir téléphone, iPad ou autre, ou même éteignez-les. Si vous allez lire des déclarations, veuillez nous les envoyer à l’avance. Finalement, parlez à un débit raisonnable. Rappelez-vous que le code pour les séances du GAC est ICANN68-GAC.

Je propose que l’on fasse un petit test. Passons la parole à Julia. Julia, allez-y. Je vais demander à l’équipe technique de bien vouloir activer le microphone de Julia.

JULIA CHARVOLEN :                      Bonjour Gulden. Tu m’entends ?

GULTEN TEPE :                              Oui, parfaitement.



---

JULIA CHARVOLEN : Très bien, merci. Tu veux donc que je dise une phrase en français, c’est bien le cas ?

GULTEN TEPE : Oui.

JULIA CHARVOLEN : Donc je vais parler en français.

Bienvenue à la réunion virtuelle ICANN68 avec notre première séance, la séance plénière d’ouverture du lundi 22 juin à 2h00 UTC.

GULTEN TEPE : Merci Julia. J’espère que vous avez tous entendu Julia dans la langue que vous avez choisie à travers l’application CRN Network.

Si vous avez des difficultés techniques, prenez-en note sur le chat et envoyez-nous un petit message privé pour que nous essayions de résoudre ces problèmes, sachant toutefois que certains problèmes ne pourront être résolus que pendant la pause.

Voilà tout de notre part pour l’instant. Merci Manal. Vous avez la parole et nous allons afficher les diapositives à l’écran tout de suite. Est-ce que l’équipe technique pourrait activer le micro de Manal ?

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Vous m’entendez ?

---

GULTEN TEPE : Oui, on vous entend.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Très bien, merci.

Je vais vous demander de passer à la diapositive 6 de la présentation.

GULTEN TEPE : Oui, bien sûr, tout de suite.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Désolée, je m’entends moi-même.

Je tiens à vous remercier tous de votre participation continue pendant la période intersession et pendant la préparation pour cette réunion. Nous avons suivi la même approche que pour l’ICANN67, à savoir de réduire la quantité de séances pour nous borner aux sujets d’importance et urgents.

Nous avons tout de même tenu des discussions du GAC et maintenu les séances qui étaient consacrées aux sujets intercommunautaires, à l’utilisation malveillante du DNS et aux autres sujets urgents. Nous avons également tenu des séances bilatérales lors de la semaine préparatoire à la réunion de l’ICANN. Je reviendrai là-dessus tout à l’heure. Et les groupes de travail se sont réunis pendant la semaine préparatoire et on les a encouragés à avoir des séances au cours de cette semaine de réunions pour qu’ils puissent en informer le GAC s’ils le souhaitent.

---

Nous continuerons à éviter les conflits de chevauchement avec le groupe de travail consacré aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD et nous encourageons la participation de tous les membres du GAC à cette séance. Si vous passez à la diapositive suivante, pour que nous ayons l’image de l’emploi du temps pour que tout le monde puisse le voir, nous avons également évité le conflit avec ces trois panels intercommunautaires consacrés à l’utilisation malveillante et les enregistrements malveillants dans le cadre de la pandémie de la covid-19, et le groupe de travail de la sécurité publique du GAC aide et organise ce panel.

Il y a un deuxième panel sur le DNS et l’internet des objets, « Opportunités, risques et défis », qui a été maintenu et le troisième sur ICANN covid-19, « Utilisation des réunions virtuelles ». J’étais invitée à participer à ce dernier panel avec d’autres présidents des SO et des AC. Donc laissez-moi savoir si vous avez des messages que vous souhaiteriez transmettre au nom du GAC à travers ce panel.

Comme pour l’ICANN67, nous avons remarqué que certains participants et représentants étaient désavantagés en raison du fuseau horaire qui a été utilisé pour organiser cette réunion. Nous avons prévu avoir des séances informatives le mardi, mercredi et jeudi à 16h00 UTC. Et pour les membres du GAC souhaitant recevoir des mises à jour ou souhaitant formuler des questions ou des commentaires, ils auront l’occasion de le faire lors de ces séances.

Ceci étant, il est important de noter que ces séances de mises à jour quotidiennes seront en dehors des heures de travail de la réunion et

---

ne seront pas considérées comme une partie du registre officiel de la réunion ICANN68. Elles ne seront pas enregistrées et n’auront pas accès au service d’interprétation ou au support technique mais seront toutefois soutenus, comme dans le cas de tous nos appels, par notre équipe de soutien.

L’ordre du jour publié sur le site web du GAC, comme Gulden l’a expliqué, est censé être un guichet unique où vous pourrez toutes les informations nécessaires à la réunion, à savoir l’heure des réunions, les documents et les liens pour accéder aux salles de Zoom. N’hésitez pas à l’utiliser, je vous encourage à le faire.

Et finalement, la séance de clôture qui sera la séance finale des réunions du GAC dans le cadre de l’ICANN68 nous donnera l’occasion d’entendre les mises à jour de certains groupes de travail du GAC.

Si j’ai bien compris, le groupe de travail consacré aux régions faiblement desservies et le groupe de travail sur l’utilisation malveillante nous informerons de leurs travaux. Nous fournirons également l’échéancier pour la prochaine période d’élections de l’équipe de direction du GAC qui est censée commencer et qui conclura dans le cadre de l’ICANN69.

Contrairement aux réunions en personne, il est plus difficile de se concentrer pendant beaucoup d’heures en ligne. Donc nous aurons des pauses de 30 minutes entre les séances dans le but de garantir que tout le monde puisse se détendre, marcher un peu et se rafraîchir, mais également pour nous assurer que vous aurez le temps de vous

---

connecter à la salle de Zoom ainsi qu’à l’application d’interprétation en temps réel.

N’hésitez pas à lever la main si vous avez des questions à mesure que j’avance. Y a-t-il des questions concernant l’emploi du temps ? Je vais passer à la procédure que nous suivrons pour la rédaction du communiqué par la suite. En l’absence de question, je vais demander au personnel de passer à la diapositive suivante.

Je vous remercie encore une fois tous de votre participation active pendant la période intersession depuis l’ICANN67. Dans cette période, le GAC a fourni ses contributions à un nombre de forums publics de l’ICANN et à un nombre d’initiatives intercommunautaires, y compris le rapport initial sur le EPDP à sa deuxième étape, le rapport préliminaire de la deuxième équipe de révision de la sécurité, la stabilité et la résilience. Tout cela fait l’objet d’une fiche de suivi sur le site web du GAC. Vous y trouverez le lien dans le document d’information du GAC.

En fin mars, les membres du GAC ont participé à une séance virtuelle stratégique et ont apporté leur perspective sur les questions, les perspectives et les tendances que le GAC devrait considérer dans le cadre du plan stratégique de l’ICANN quinquennal.

Depuis l’ICANN67, le GAC a également envoyé et reçu de la correspondance au sujet des problèmes et des questions d’importance pour le GAC, y compris l’acquisition de PIR et du .org, les préoccupations concernant les changements à la ligne temporel au travail du groupe de travail consacré au PDP sur des procédures pour

---

des séries ultérieures et à la structure du GAC. Tous les documents sont publiés sur la page web du GAC et vous trouverez les liens également dans la liste de diffusion du GAC. Nous continuerons de participer aux discussions concernant les sujets qui ont été abordés lors de l’ICANN67 et les actions à suivre qui en débouchent sont enregistrées sur un document de Google auquel vous pourrez accéder à travers le lien qui a été partagé sur notre liste de diffusion.

Passons à la diapositive suivante concernant les discussions les plus récentes avec les dirigeants des SO et des AC. Pour ce qui est du travail pendant la période intersession, les séminaires web, les ateliers ou autre, vous y avez participé. L’équipe de direction du GAC a tenu différentes activités avec le PDG de l’ICANN ainsi qu’avec d’autres dirigeants de SO et de AC ainsi que d’autres équipes de direction.

Auparavant, on avait une table ronde de discussion entre le PDG de l’ICANN et les dirigeants des SO et des AC au début de chaque réunion présentielle. Or, étant donné la disposition virtuelle de cette réunion et l’absence de rencontre en personne, cette table ronde a été remplacée par trois sondages intersessions auxquels ont participé les dirigeants des SO et des AC ainsi que le PDG, chacun desquels se centrait sur un sujet différent.

D’abord, on avait les différentes exigences et les critères pour la planification et la conduite des réunions virtuelles de l’ICANN. La discussion s’est centrée sur les directives et les besoins pour les réunions virtuelles, les objectifs spécifiques et les besoins de la communauté. Et le résultat de la discussion a mené l’organisation

---

ICANN à préparer une proposition préliminaire pour la reprise des réunions présentiels de l’ICANN. Ce document a été circulé à travers la liste de diffusion du GAC et fera l’objet de nos discussions lors de la troisième plénière de l’ICANN68. Et je l’ai dit à l’instant, vous êtes tous invités à participer et je serai moi-même invitée à participer à la table ronde. Mais cela fera également l’objet de nos discussions pour voir comment nous participons aux réunions virtuelles en personne et rédigeons des communiqués. Si vous avez un avis que vous souhaiteriez partager au nom du GAC sur ces deux sujets, faites-le-moi savoir.

Le sujet de notre deuxième appel pendant la période intersession était la présentation et le lancement de la discussion sur les prochaines étapes dans l’évolution du modèle multipartite de l’ICANN. L’organisation ICANN a élaboré un document en fonction des commentaires publics reçus pour voir le plan de travail préliminaire qui identifiait les pistes de travail existantes de la communauté, de l’organisation ICANN et du Conseil d’Administration. On a tenu des discussions préliminaires sur les prochaines étapes suivant les pistes de travail existantes à l’heure actuelle et sur le travail, les priorités et les plans de la communauté.

La communauté a assisté au travail pendant la semaine préparatoire, qui a encouragé la participation communautaire. Et il y aura également une période de consultation publique pour que la communauté puisse apporter ses contributions sur les prochaines étapes.

---

Le troisième sujet, c’est une discussion sur l’état de la situation des révisions et de la mise en œuvre des recommandations issues de ces révisions. Étant donné le nombre de recommandations qui restent à mettre en œuvre, nous avons besoin d’agir. Il y a à peu près 180 recommandations issues de la révision ATRT3 et il y a une centaine d’autres recommandations qui devraient venir de la deuxième révision de l’équipe de révision de la sécurité et de la stabilité. Chaque recommandation doit passer par différentes étapes qui vont de l’évaluation de la faisabilité jusqu’à l’approbation, le plan de mise en œuvre, l’établissement de priorités, le calendrier de mise en œuvre dans le cadre des plans opérationnels avant d’arriver à la mise en œuvre pratique.

Pendant nos discussions, nous nous sommes focalisés sur les priorités des différentes recommandations issues de ces révisions.

GULTEN TEPE : Manal, nos interprètes nous demandent que vous parliez un peu plus fort. Ensuite, il y a un bruit de quelqu'un qui est en train de taper sur l’ordinateur. Merci de votre compréhension.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Est-ce que ça va mieux maintenant ?

GULTEN TEPE : Permettez-moi de recevoir la confirmation. Merci Manal, c’est beaucoup mieux.



---

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup.

Je disais que nous nous sommes focalisés notamment sur les priorités des recommandations issues des révisions comme un premier pas fondamental, notamment dans le cadre d’un budget qui reste inchangé. C’est pourquoi il y a un plan pour mettre en place des consultations avec la communauté pour nous mettre d’accord sur les priorités attribuées aux différentes recommandations issues des révisions ; et c’est un travail en cours avec la communauté.

D’autres activités de l’équipe de direction incluent des réunions bilatérales avec la GNSO, la ccNSO, l’ALAC et le groupe des bureaux d’enregistrement. Ces discussions ont porté notamment sur trois priorités : utilisation malveillante du DNS, séries ultérieures et EPDP.

Pour ce qui est de l’utilisation malveillante du DNS, l’équipe de direction du GAC et les gens responsables du groupe de travail ont attiré l’attention sur l’intérêt du GAC de connaître quelles sont les prochaines étapes en lien avec la lutte contre l’utilisation malveillante du DNS dans le cadre des lettres qui ont été échangées avec l’équipe de direction de l’ALAC. Dans cette lettre, nous lançons un appel pour que des mesures soient prises dans ce domaine. Tous les groupes qui se sont réunis ont reconnu l’existence d’un avis du GAC en la matière. L’avis du GAC fait référence à la mise en œuvre des recommandations issues des révisions CCT avant la mise en œuvre d’une nouvelle série. Il a été dit que toute nouvelle série devrait intervenir dans une période de temps suffisante pour avoir ce type de discussion.

---

Vu l’intérêt de la communauté par rapport à cette question, il a été convenu que la GNSO allait préparer et partager avec les SO et AC concernées un document cadre qui servirait à orienter les discussions ultérieures par rapport aux approches que nous pourrions considérer. Ce document cadre décrit les différentes approches, leur calendrier respectif ainsi que les avantages et inconvénients de chacune de ces approches. Ces approches incluent la formation d’un groupe de travail intercommunautaire qui aborderait ce sujet de manière flexible versus la création d’un PDP spécifique qui pourrait avoir un impact sur certaines dispositions spécifiques des contrats de registre. Il y aura deux séances prévues par rapport à cette question de l’utilisation malveillante du DNS.

Pour ce qui est des séries ultérieures, l’équipe de direction du GAC avec Luisa et Jorge, les vice-présidents de la Suisse et du Canada, a travaillé sur des documents qui pourraient aider les membres du GAC à suivre les discussions à ce sujet et pour pouvoir nous aligner sur le travail que font les autres SO et AC. Bien sûr, tout ce qui a été fait, c’est grâce au soutien de notre équipe de soutien. Nous avons donc remis cette version compilée ; 23 commentaires faits par des membres du GAC et des observateurs par rapport aux PIC, aux alertes précoces du GAC, à l’avis du GAC, au soutien aux candidats et aux génériques fermés. Et nous avons également parlé avec l’ALAC des questions d’intérêt commun, par exemple les engagements d’intérêt communs : les PIC, les alertes précoces du GAC, les candidatures communautaires, l’évaluation prioritaire de la communauté, en plus d’autres sujets d’intérêt pour l’ALAC.

---

Les prochaines étapes. Nous allons travailler à l’analyse des différentes réponses du GAC pour trouver un terrain d’entente. Nous allons analyser et discuter du rapport final et élaborer un commentaire de consensus du GAC pendant la consultation publique. Nous avons prévu trois séances pour parler de ce sujet.

Pour ce qui est de la deuxième étape du EPDP, l’équipe de direction du GAC et la petite équipe du GAC consacrée à ce sujet ont partagé leurs inquiétudes par rapport aux sujets prioritaires qui pourraient ne pas être résolus pendant cette deuxième étape tels que l’exactitude des données, la personne physique vous la personne juridique, l’uniformisation de l’adresse courriel de contact ainsi que l’évolution d’un système normalisé pour l’accès aux informations d’engagement.

Prochaines étapes considérées par le conseil de la GNSO. L’équipe de direction du GAC et le groupe de travail poursuivent leurs efforts pour suivre de près le travail qui est fait dans d’autres unités constitutives comme l’ALAC ou le SSAC. Cela s’ajoute bien entendu à notre suivi de la mise en œuvre des recommandations de la première étape.

Pour la deuxième étape du EPDP, elle devrait se terminer fin juin. Mais un prolongement a été demandé par le groupe EPDP jusqu’à la fin du mois de juillet, ce qui sera apparemment approuvé. Ce prolongement est considéré en ce moment par le conseil de la GNSO. Et tout travail qui reste en suspens sera géré par les vice-présidents, et un nouveau président devra être nommé.

Une autre réunion bilatérale de l’équipe de direction du GAC a eu lieu avec le groupe du Conseil d’Administration d’interaction GAC-Conseil

---

où les membres du Conseil ont reconnu avoir reçu les commentaires du GAC concernant les alertes précoces à la communauté et au Conseil d'Administration. En même temps, cependant, le fait d'avoir un avis du GAC crée des difficultés. Tout d'abord, les procédures prévues dans les statuts ne pourraient pas commencer à temps par la GNSO et deuxièmement, les circonstances peuvent changer entre le moment où le GAC remet son avis et le moment où les recommandations sont mises en œuvre. Et cela pourrait donner lieu au besoin de devoir faire évoluer l'avis du GAC.

Dans le communiqué de l'ICANN67, il n'y a pas un avis de consensus du GAC, mais nous avons fait des commentaires par rapport à certaines questions importantes pour le GAC concernant les procédures pour des séries ultérieures de gTLD et le EPDP. Ces recommandations ont été reconnues par le Conseil d'Administration. Il a été convenu que même si ces commentaires ne constituent pas un avis du GAC, il serait approprié que le Conseil d'Administration reconnaisse avoir reçu ces commentaires et que cette reconnaissance soit faite par écrit. De cette manière, nous pourrions savoir que ces commentaires ont été pris en compte et cela va dans le sens de la transparence. Une description brève du processus sera élaborée pour reconnaître ou prendre acte des commentaires du GAC qui ne constituent pas un avis par consensus.

Des efforts par le Conseil d'Administration ont été consentis pour analyser l'avis du GAC en matière de l'intérêt public. Le Conseil d'Administration continue son travail par rapport à ce document concernant l'intérêt public. Il a été convenu que ce serait un bon sujet

---

pour le dialogue entre le Conseil d'Administration et le GAC. Donc ce sujet est considéré pour être abordé dans des appels ultérieurs.

Très rapidement, on va passer en revue d’autres sujets. La protection des OIG : cela semble aller dans la bonne voie. Il y a eu des efforts approuvés par le conseil de la GNSO et cela rentre dans le travail du groupe de travail sur les mécanismes de protection. Et nous encourageons les membres du GAC à participer à cet effort.

Pour ce qui est de l’ATRT3, le rapport a été finalisé. Il y a un certain nombre de recommandations liées au GAC sur lesquelles nous devons nous focaliser. Nous devons envoyer des commentaires jusqu’au 30 juillet. Renforcer l’efficacité du modèle multipartite de l’ICANN : il y a une consultation publique qui finit le 2 août par rapport à cette question. Et l’équipe de direction du GAC a parlé avec la GNSO sur un possible webinaire sur le PDP 3.0 de la GNSO.

Finalement, pour ce qui est des produits des enchères, il y a un rapport final qui a été partagé avec les organisations signataires de la charte du groupe et qui serait approuvé dans un délai de 60 jours. Pour nous préparer à l’examen de ce document, deux webinaires vont être prévus : un séminaire pour donner un aperçu de ce rapport final pour toutes les SO et AC et un deuxième webinaire où les différentes SO et AC pourront poser des questions. Et l’équipe de direction du GAC a confirmé l’intérêt à participer à cette séance.

Au sujet de la rédaction du communiqué, nous avons programmé cinq séances qui y seront consacrées entre mercredi et jeudi. Et nous aurons également une petite révision demain mardi. Lors de l’appel

---

que nous avons tenu, il a été accordé que vu l’expérience de notre processus de rédaction du communiqué tel que nous l’avons suivi pour l’ICANN67, nous suivrons à peu près le même processus.

Pour rappel, nous avons encouragé le partage précoce de vos rédactions telles que proposées pour le communiqué. Nous en discuterons lors des séances à distance. Tout cela sera circulé par courriel à l’avance et tout le monde aura quelques jours pour pouvoir réviser cette version préliminaire dans leur propre zone horaire avant que cela ne soit publié comme une version finale du communiqué. Nous avons convenu d’être flexibles dans le sens de savoir si nous devons publier un communiqué normal qui comprenne un avis consensuel du GAC ou s’il était convenable d’avoir un communiqué qui soit plutôt informatif de nos échanges. Nous sommes donc prêts à recevoir vos contributions de sujets qui devraient être reflétées dans le communiqué. Nous vous prions de bien vouloir les envoyer dès que possible, surtout si vous allez proposer des sujets pour qu’ils fassent l’objet d’un avis du GAC.

Avant de faire des petites annonces, je dirais qu’il me semble que Fabien partagera l’URL d’un document Google pour que tout le monde puisse y partager leur rédaction proposée pour le communiqué. Les groupes de travail du GAC et les membres du GAC pourront partager leur synthèse, les procédures et les activités du GAC au cours de la semaine de la réunion. Et l’équipe du GAC s’occupera de rédiger les parties du GAC consacrées à tout ce qui n’est pas un avis, à savoir la participation communautaire, les questions internes et le travail intercommunautaire, alors que l’équipe de direction du GAC

---

apportera la rédaction pour d’autres parties du communiqué, à savoir les questions d’importance pour le GAC, l’avis consensuel du GAC ainsi que le suivi sur les avis consensuels.

J’ai deux points saillants à partager par rapport à notre dernier appel. Au sujet du processus, il faut que nous nous mettions d’accord sur la période que nous allons attendre avant que le communiqué ne soit considéré, approuvé et qu’il soit publié. Et il faudrait savoir si nous devrions maintenir cette possibilité de fournir des avis consensuels du GAC. On a accordé que cela serait possible mais tout en soulignant qu’on ne partagerait des avis que sur les questions urgentes.

Avant de finir, Jorge a déjà fait circuler avec l’équipe de direction du GAC la procédure qui a été accordée par l’assemblée générale de l’ONU pour la prise de décision dans le cadre de la pandémie de la covid-19 en tant que document qui puisse inspirer nos propres pratiques avant que l’on ait peaufiné notre propre procédure pour les avis du GAC. L’ONU a autorisé le président de l’assemblée générale à faire circuler les versions préliminaires des décisions de l’assemblée générale de sorte que les états-membres puissent adopter la procédure de silence dans la période de 72 heures. Il a été décidé que si personne ne s’exprimait, les documents étaient considérés comme étant adoptés. Jorge a signalé cela à l’équipe de direction du GAC et il m’a semblé qu’il s’avérait intéressant de partager cela avec les membres du GAC également.

---

Je vais maintenant m’arrêter pour vous demander si vous avez des questions. Je vois déjà Kavouss qui lève la main. Désolée si je vous ai fait attendre. Je viens de voir que vous levez la main, désolée. Allez-y.

GULTEN TEPE : Je vais demander à l’équipe du support technique d’activer le micro de Kavouss.

IRAN : Vous m’entendez ?

GULTEN TEPE : Oui, on vous entend. Merci.

IRAN : Très bien, merci.

Bonjour, bon après-midi, bonsoir. Cette fois-ci, je parle depuis Genève en Suisse. Il est 2h00 du matin ici. Je me suis levé pour cette réunion. À la suite de cette réunion, j’aurai une autre réunion de l’UIT et je ne sais pas jusqu’à quelle heure, jusqu’à la fin de la journée peut-être. Ce sera une longue journée, mais je ne m’en soucie pas.

Merci Manal, je vous remercie pour vos informations qui étaient constructives, utiles et informatives pour tous ceux qui n’ont pas pu suivre.



---

Je parle en mon propre nom mais peut-être que d’autres vont se joindre à moi lorsque j’exprime nos remerciements et notre appréciation envers le personnel de l’ICANN, le personnel de soutien du GAC et l’équipe de direction du GAC pour tout le travail qui a été accompli dans le but de préparer cette réunion. Je vois que Gulden a envoyé plus de 25 courriels en une journée, ce qui implique énormément de travail. Et je sais que Julia, Rob et d’autres ont fait leur part. Et je remercie également tous ceux qui ont participé à la prise de décision pour pouvoir préparer cette réunion.

Manal, je participe à une réunion autre que celle de l’ICANN en même temps. Il me semble qu’il faudrait que l’on soit pratiques et ne pas trop entrer dans les formalités dans les procédures de silence ou pas, mais que l’on devrait plutôt essayer de reprendre les sujets qui sont les plus urgents, comme vous l’avez dit, pour essayer d’avancer avec ce qui est vraiment important.

Je devrais dire tout premièrement, Manal – et peut-être que d’autres l’ont déjà dit –, que nous avons connu une situation particulière et inédite au cours de cette dernière année et de l’année présente. Et il me semble que cela devrait être évoqué dans les principes opérationnels du GAC et qu’en raison des circonstances, on n’a pas pu avoir la réunion physique du GAC et que l’on a dû avoir une réunion virtuelle pour le GAC comme pour toutes les activités de l’ICANN. Ce n’est pas pour remettre en cause la décision de ne pas être trop formel, mais il me semble, Manal, que la déclaration de notre agent de liaison envers le monde extérieur devrait évoquer cela et qu’il faudrait que l’on attache autant de valeur que possible à cela sans atténuer les

---

circonstances disant qu’il s’agit de quelque chose de provisoire ou autre. Il faut qu’il soit tout à fait clair parce qu’il s’agit du point de vue des gouvernements et des pays.

Pour ce qui est du communiqué lui-même, merci de nous en avoir informés. Vous avez bien évoqué les points d’importance, mais il vous a manqué quelque chose. Parfois, chère Manal, on répète beaucoup de choses qu’il faudrait éviter de répéter. Je vous remercie ainsi que le Conseil d’Administration de l’ICANN pour avoir repris les avis du GAC et les considérer. Mais il faut savoir si quelque chose est déjà en cours d’examen et éviter de le répéter dans les nouveaux communiqués également.

D’autre part, il faut que l’on soit prudents et qu’on évite d’avoir trop de points de notre communiqué. Il faut essayer de nous limiter au minimum nécessaire et faire tous les efforts pour ne pas être répétitif.

Pour ce qui est du EPDP, Manal, je vous l’ai dit ainsi qu’à d’autres membres du EPDP, parfois, les textes ne sont pas tous adoptés. Mais si vous voyez les résultats d’une réunion, peu importe la réunion de quel groupe de travail il s’agit et que l’on a des commentaires à faire, ils devraient être partagés tout de suite. Je ne vois pas pourquoi il faudrait attendre à ce que le président de la réunion l’approuve. Peut-être que le président est très occupé et n’a pas le temps d’accepter les commentaires. Et parfois, les commentaires sont urgents et ne sont pas vraiment pris en considération. Et cela s’applique à tous les groupes de travail, non seulement au PDP.

---

Puis, comme je l’ai dit à maintes reprises, nous avons des membres qui nous représentent au sein du EPDP. Et ces membres représentent le GAC, ou devraient le faire en tout cas. Ils font partie du groupe. Donc s’ils ont des commentaires à faire qui ne sont pas pris en considération parce qu’il est de la nature du groupe qu’il faut avoir un consensus avant de pouvoir faire un commentaire, il faut être prudents, éviter d’être répétitifs pour ne pas reprendre encore et encore les mêmes sujets qui ne sont pas acceptés par les autres. Les interventions sont toutes valides mais il est important qu’il n’y ait pas de doute et qu’on ne commence pas à entrer dans les débats de qui a raison et de qui a tort. Plutôt, il faut éviter de répéter ce qui n’a pas été accordé par les 30 ou 28 membres du EPDP. On ne peut pas refaire les mêmes commentaires tout le temps. Il est important de garder cela à l’esprit et d’être prudent.

Pour ce qui est de la procédure d’approbation tacite, je ne suis pas très d’accord avec cela. Si c’est ce que fait l’ONU, que l’ONU le fasse, mais cette procédure de silence tacite n’est pas sûre que tout le monde ait bien considéré la question. Et ceux qui ont raté la période ne sont pas compris et ce n’est pas approprié pour beaucoup de pays en développement et pas dans le cadre du droit international en tout cas.

Désolé d’avoir pris trop de temps. Je l’ai mis sur le chat, Manal, il faut sourire un peu plus. Merci. Vous pouvez désactiver mon micro. Merci.

---

GULTEN TEPE : Merci pour cette intervention. Est-ce qu’on peut maintenant activer le microphone de Manal, équipe technique ?

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Kavouss pour cette intervention. Je prends note de tous vos commentaires.

Je reviendrai sur les questions de procédures dans la minute qu’il nous reste.

Nous avons accordé une période de 24 heures dans le cas de la dernière réunion ICANN67, 24 heures pour que tout le monde puisse examiner le communiqué une fois qu’il aura été circulé sachant que souvent nos séances se tiennent à des heures qui ne sont pas agréables pour nos collègues qui sont ailleurs. Cela a été discuté dans un appel du GAC. Je vous invite tous à nous faire savoir quelle devrait être la durée de cette période ou si 24 heures vous semble être une période appropriée cette fois-ci également.

J’essaierai de m’assurer de sourire un peu plus la prochaine fois, Kavouss, pour vous faire plaisir, mais il est tard dans la nuit chez moi. Je m’en excuse.

Je vois qu’il n’y a pas d’autre demande de prise de parole. Nous arrivons à la fin de notre séance. Je remercie tout le monde. Cela conclut la séance plénière d’ouverture du GAC. Nous allons avoir une trentaine de minutes de pause. Je vous demande de bien vouloir être de retour à la demie pour notre séance avec le groupe de travail sur la

---

sécurité publique qui va aborder la question de l’atténuation des risques liés à l’abus du DNS.

Merci beaucoup.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**